

cher, enlever les
se de sucre. Faire
2 cuillerées à thé
de sucre, le verser
dans d'eau avec
le pudding et faire
servi froid. La
délicieuse pour la

assemblée de
teurs se réunis-
s les plus inté-
licièlement la

treault, inspec-
tive locale
présent, ainsi
la Province, et
e de la Coopé-

et surtout très
de la coopéra-
rs qui en peu-
peut retirer au
ements sur les
en plus, savoir

is, que le com-
ars quelles de-
reer de donner
de nos grands
outs de ceux à
oduire à perte.
t à dire sur ce
ente en coopé-
n vente, a aussi
le marché un-
s. C'est pour-
voir de prati-

exemples pra-
dit un mot de
er les intermè-
ite d'être bien
"Les produits
t à augmenter
s par d'autres
ceux-là même

des plus pros-
e lui faire con-
e cette Coopé-
l les membres
e travail déjà

semblée géné-
sont rendus à
le Notaire G.

ui exerçait les
sa démission,
r aussi active-
nt les activités
peut disposer.
".

Boivin, agro-
oul Dumaine.
d'exigences de

assemblée, dit
commenté les
sérenciers ont
écoutes. J'en-
n pratique les

NOTES ET COMMENTAIRES

Les feux de forêt font rage dans la partie nord d'Ontario, en dépit des efforts surhumains que l'on tente pour enrayer cette dévastation. Dans le Québec, cette saison, nous avons été particulièrement favorisés sous ce rapport: nous n'avons eu que des incendies insignifiants dans des abatis et pas un seul pied de bois marchand n'a été brûlé. Remercions-en la divine Providence et redoublons de vigilance.

Nos félicitations à M. L.-C. Roy, qui vient d'être appelé au poste d'agent spécial du service d'agriculture du Canadien National. M. Roy a à son crédit dix ans de travail au service de l'Agriculture provinciale, et comme inspecteur des agronomes du district des Cantons de l'Est il s'est acquis l'estime de tous ses confrères. Dans cette nouvelle sphère, M. Roy continuera à rendre de précieux services à l'agriculture et à sa province.

La classification a donné de si excellents résultats qu'on la réclame aujourd'hui pour tous les produits, fruits, œufs, beurre, grains, laine, etc.

Celui qui produit du No 1 a plus de chance de réussir que celui qui ne produit que du No 2 ou du No 3.

Il n'en coûte pas plus, par exemple, pour élever un poulet No 1 que pour produire un poulet No 2, et le premier se paye beaucoup plus cher.

Protégeons nos oiseaux.—Nous n'appréciions pas suffisamment le rôle bienfaisant joué dans le domaine économique par l'oiseau insectivore, qui nous vaut, chaque année, au Canada, pour \$125,000,000 de plus en moissons. On ne semble pas réaliser que sans l'oiseau insectivore, toute végétation utile disparaîtrait rapidement du pays. Nos prairies seraient ravagées par les insectes qui les envahiraient victorieusement. Aux Etats-Unis, les estimés les plus modestes du département d'agriculture portent à \$225,000,000 la valeur des moissons sauves par les oiseaux insectivores. D'autant utiles auxiliaires ont droit à notre gratitude et à notre protection.

Le mouton de la Nouvelle-Zélande commande un meilleur prix sur le marché anglais que le mouton de la Grande-Bretagne même. C'est que les Zélandais se sont appliqués à produire la sorte de mouton demandé par le public consommateur. Le mouton qui fait prime, c'est un mouton pas trop gras, et dont la carcasse ne dépasse pas quarante livres.

Au Canada, la demande est pratiquement la même. C'est pourquoi le gouvernement fédéral a décidé d'encourager plus particulièrement l'élevage des races de moutons pouvant le mieux satisfaire cette tendance du marché.

Au feu!—Il ne se passe pas de jours sans que la chronique n'enregistre des pertes considérables causées par le feu.

Et l'on peut affirmer que 90 pour cent de ces pertes sont dues à l'imprudence ou à l'ignorance.

La statistique nous apprend que les pertes par le feu au Canada sont de beaucoup plus considérables que dans les pays européens.

Le temps est arrivé de lancer une vigoureuse campagne d'éducation, pour enseigner les précautions à prendre afin d'éviter l'incendie. Il serait peut-être même opportun d'édicter des peines sévères contre quiconque cause un incendie par imprudence ou par négligence.

La terrible typhoïde.—C'est durant le mois d'août que cette maladie redoutable exerce le plus de ravages. C'est quand l'eau est basse dans les puits qu'elle se contamine le plus aisément.

Une once de prévention vaut mieux que des tonnes de remèdes.

Les souffrances, l'anxiété et les dépenses qu'entraîne une épidémie de typhoïde devraient nous inciter à ne rien négliger pour les éviter.

Nettoyons donc les puits et les sources d'alimentation de l'eau pour la maison et pour les étables, faisons une guerre sans merci aux mouches porteuses de germes, et soyons d'une extrême propreté sur nos personnes et dans nos logis.

Rien de ce qui peut servir de refuge ou de véhicule aux bacilles ne devraient être toléré dans nos maisons et nos bâtiments.

La plus constante vigilance est la meilleure sauvegarde contre la terrible peste de la typhoïde.

Une 2e invasion de chenilles à houppes blanches.—Les fameuses chenilles à houppes blanches (Hémérocampe) qui ont fait tant de ravage aux arbres fruitiers et aux arbres d'ornement, il y a deux ans, ont fait de nouveau leur apparition. A certains endroits, leur invasion constitue une véritable épidémie. Rencontré par notre représentant, M. Georges Maheux, entomologiste provincial, a déclaré que les chenilles sont ici depuis environ trois semaines. A plusieurs endroits des substances visqueuses ont été placées comme une ceinture sur le tronc des arbres et les chenilles ne peuvent se rendre jusqu'aux feuilles. Le meilleur moyen de faire la lutte à ces insectes, a ajouté M. Maheux, c'est d'arroser les arbres avec de l'arséniate de plomb—deux à trois livres dans 40 gallons d'eau.

A Québec, malheureusement, les pulvérisateurs capables d'atteindre la cime des arbres font généralement défaut. Ils seraient d'une grande utilité à l'heure actuelle.

II^e Leçon d'Agriculture

Division mécanique des sols

La classification des sols est assez simple: sables, argiles, terres mixtes et leurs subdivisions, telles que terres argilo-sableuses, les terres sablo-argileuses, avec de plus les sols spéciaux, tels que les sols crayeux, dont nous n'avons pas besoin de nous occuper, vu que nous n'en avons pas en province de Québec. Ces derniers sols sont très agréables à cultiver, n'étant jamais assez mouillés pour ne pouvoir être labourés, ni assez secs pour griller les récoltes, et convenant parfaitement aux moutons.

Si quelqu'un désire faire une analyse mécanique de son sol, il peut s'y prendre de la manière suivante: avec un tamis, séparez les parties les plus grossières, les pierres, etc., des autres plus fines, que vous faites soigneusement sécher. Prenez de celles-ci, disons $\frac{1}{4}$ d'once, et mêlez-les parfaitement dans une demie chopine d'eau, en les brassant bien pendant quelques minutes. Laissez reposer une minute, ou à peu près, le mélange, afin de donner au sable une chance de gagner le fond, et puis versez l'eau boueuse dans un autre vase—faites cela rapidement, et si vous croyez qu'il est resté de l'argile avec le sable, lavez-le de nouveau et agitez comme auparavant. Vous avez ainsi les deux substances séparées, dans deux vases, et lorsque l'eau surnageant, qui sera bientôt clarifiée, aura été enlevée, vous pourrez faire sécher et peser le sable et l'argile.

Les tables ci-jointes montrent dans quelle proportion on trouve généralement ces deux matières, le sable et l'argile.

Nous verrons dans notre prochaine leçon comment se fait l'analyse chimique des sols.

Activités dans nos Coopératives

(Suite de la page 714)

On remarquait à cette assemblée un nombre assez grand de cultivateurs de St-Pie, de St-Gérard et de St-Elphège, et tous ont manifesté le désir de profiter des avantages qui leur sont offerts par la coopération.

St-Guillaume d'Yamaska

Les membres de la fabrique de mise en conserve de St-Guillaume tenaient une assemblée fort intéressante, jeudi, le 1er août, dans le but de se préparer à la saison de mise en conserve qui commence.

MM. Cloutier, Dumaine et Boivin donnèrent chacun une conférence. Les cinquante personnes présentes ne méniagèrent pas leur attention, pas plus que leurs applaudissements, car il leur fut exposé certains points de vue sur la question de la production et de la vente des conserves alimentaires, dont chacun profitera certainement.

Cette fabrique de mise en conserve rend de grands services à la paroisse de St-Guillaume; il se trouve même certaines localités avoisinantes qui utilisent cette fabrique, notamment St-Eugène, qui fournira à la fabrique de St-Guillaume plus de tomates que la paroisse de St-Guillaume elle-même.

M. le Président, M. Adolphe Vincent, est des plus optimistes sur les possibilités qui s'offrent aux cultivateurs de sa paroisse, grâce à cette fabrique de mise en conserve. Assisté de M. J.-A. Belisle, secrétaire, et de M. J.-A. Vanasse, gérant, il est assuré de faire donner à la fabrique un rendement qui ne décevra pas les membres. Les succès des années passées permettent de croire que, maintenant que les difficultés des débuts sont surmontées, il sera possible de réaliser des profits appréciables. L'enthousiasme des membres présents à cette assemblée augure bien, et nous sommes persuadés que l'année 1929 sera une des meilleures que l'on ait connues à la fabrique de mise en conserve de St-Guillaume.

La coopération.—Paroles à méditer: "Les lois actuelles protègent suffisamment la coopération pour que l'on puisse dire que les échecs de la coopération ne proviennent pas des lois, mais d'une insuffisante aptitude de notre classe agricole, jusqu'ici, à se servir de cette force."—S. G. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski.

Ces paroles sont assez claires pour n'avoir pas besoin de commentaires.